

ISSN 0850-1254

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

**Annales de la Faculté des
Lettres et Sciences Humaines**

ÉTHOS

ÉTUDES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ



NOUVELLE SÉRIE
N° 54/B 2024

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Études de l'Homme et de la Société (ÉTHOS)

PRÉSIDENT : Alioune Badara KANDJI, Doyen de la Faculté

DIRECTEURS : Mariama GUEYE et Alioune Badara DIANÉ

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Moussa SAGNA

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Chérif Daha BA (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Idrissa BA (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Ansouman BAMBA (Université Alassane Ouattara de Bouaké)

Malick DIAGNE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Armand Josué DJAH (Université Alassane Ouattara de Bouaké)

Omar GUEYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Lamine NDIAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Moustapha SALL (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Mamadou Bouna TIMERA (Université Cheikh Anta Diop de Dakar)

Les *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines* ont pour fonction essentielle de refléter la diversité et le dynamisme de la Faculté en permettant aux membres du corps enseignant de faire connaître les résultats de leurs recherches. Elles peuvent aussi accueillir des contributions de collaborateurs extérieurs.

Les manuscrits doivent être soumis en trois exemplaires accompagnés d'un résumé (de 15 lignes au maximum) en français et en anglais. Il faut également joindre aux textes une version électronique saisie sur P.C. (format RTF). Les manuscrits refusés ne sont pas renvoyés aux auteurs.

*Annales de la Faculté
des Lettres et Sciences Humaines*
Université Cheikh Anta Diop de Dakar



DAKAR
PRESSES UNIVERSITAIRES DE DAKAR

TABLE DES MATIÈRES

HISTOIRE

Ambroise Djéré MENDY

L'apostolat de la presse au Sénégal colonial ou le prêche missionnaire dans les journaux paroissiaux. Exemple de la *vie paroissiale de Dakar* (1928-1929) et de *Sainte Anne. Bulletin paroissial de Thiès* (1958-1959).....5

Mouhamadou Moustapha SOW

Sociohistoire des premiers conseils de gouvernement : des structures d'intermédiation peu connues dans le maintien de la présence française en AOF (1957-1960).....19

Moussa Aleyri Salam SY

La philosophie, socle de gouvernance sous les Antonins : l'exemple d'Hadrien et de Marc-Aurèle.....45

Mahamadou ZONGO

« Le réservoir ». Aux origines coloniales des migrations contemporaines burkinabè (1912 – 1960).....69

PHILOSOPHIE

Boubé NAMAIWA, Ibrahim Samba Mody DIA

La place de la psychologie dans la querelle du psychologisme : de Kant à Husserl.....93

PSYCHOLOGIE

Papa Oumar BARRY, Oumar BARRY

Les déterminants psychosociaux de la vulnérabilité chez les adolescents de parents divorcés à Guédiawaye (Dakar/Sénégal).....111

Mamadou Mbodj NDAO

Identité des enfants de couples mixtes : la posture des parents et les stratégies identitaires des adolescents.....135

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Jacques Emmanuel DALÉ, Tianet Yannick Emmanuel GOH et Kouassi Martin ADJOU MANI

Suzy dans « *Maquisards* » : du personnage de série télévisée à l'exaltation de la représentation féminine contemporaine en Côte d'Ivoire.....153

SOCIOLOGIE

Alpha Amadou Bano BARRY

La question ethnique : une lecture plurielle.....163

Anta Betty KANTEYE

Les médias sociaux à Rufisque est, des espaces de marchés virtuels.....181

Saliou NGOM

La place de Touba et du mouridisme dans la reconstruction des imaginaires de la nation au Sénégal.....195

« LE RÉSERVOIR ». AUX ORIGINES COLONIALES DES MIGRATIONS CONTEMPORAINES BURKINABÈ (1912 – 1960)

Mahamadou ZONGO *

Résumé : La création et l'évolution de la colonie de la Haute – Volta ont été fortement influencées par la densité supposée de sa population par l'administration coloniale. Qualifiée de « réservoir », ses habitants ont été déplacés, voire transplantés, dans les autres colonies de l'Afrique Occidentale Française (AOF) pour les besoins de main d'œuvre de l'administration coloniale mais aussi des exploitations forestières et des plantations. Réalisés sous le régime de l'indigénat et des travaux forcés, ces déplacements ont suscité des migrations de fuite vers la colonie anglaise de la Gold Coast, dont l'économie florissante souffrait d'un manque de main d'œuvre. Différentes initiatives furent prises par l'administration coloniale pour juguler ces départs et les réorienter vers les colonies de l'AOF. Avec la suppression des travaux forcés et les difficultés économiques de la colonie de la Gold Coast, les mouvements de populations, devenus libres, vont progressivement se réorienter principalement vers la colonie ivoirienne tandis que les autres destinations amorçaient déjà des déclin, schéma qui préfigurait ainsi les racines des migrations contemporaines burkinabè.

Mots-clés : Colonies - Déplacements forcés – Transplantation - Villages de colonisation - Axes migratoires.

Abstract: *The creation and evolution of the colony of Upper Volta were strongly influenced by its density assumed by the colonial administration. Known by the nickname of the "reservoir", its inhabitants were moved, or even transplanted, to the other colonies of French West Africa for the labour needs of the colonial administration but also of forestry and plantations. Carried out under the regime of indigeneship and forced labour, these displacements led to flight migrations to the English colony of the Gold Coast, whose flourishing economy suffered from a lack of labour. Various initiatives were taken by the colonial administration to curb these departures and redirect them to the colonies of the AOF. With the abolition of forced labour and the economic difficulties of the Gold Coast colony, population movements, which had become free, gradually reoriented themselves mainly towards the Ivorian colony, while other destinations were already beginning to decline, a pattern that thus prefigured the roots of contemporary Burkinabe migrations.*

Keywords: *Colonies, forced displacements, transplantation, colonization villages, migratory routes.*

* Université Joseph Ki Zerbo (Burkina Faso).

INTRODUCTION

À la fin du XIX^e siècle, après la conquête militaire, la France procède à l'organisation de ses possessions en Afrique à travers la création d'entités territoriales afin d'en faciliter l'administration¹. C'est dans cette optique que s'inscrit la création de l'AOF (Afrique occidentale française), en juin 1895, composée initialement des colonies du Sénégal, du Soudan français, de la Guinée, du Dahomey et de la Côte d'Ivoire. Des réorganisations territoriales ultérieures ont été opérées pour créer d'autres colonies. Après la pacification qui permet le passage au régime de l'administration civile, le décret du 18 octobre 1904 disloque le Soudan français et crée le Haut-Sénégal-Niger. Ce processus de réorganisation itérative a conduit à la création de la colonie de Haute-Volta en mars 1919 à partir de la restructuration de la colonie du Haut-Sénégal-Niger. Le Soudan français est de nouveau rétabli. Considérée comme économiquement non viable, la colonie est supprimée en 1932 pour être répartie entre le Soudan français (actuel Mali), la colonie du Niger et celle de la Côte d'Ivoire ; elle est reconstituée en 1947. Jouissant d'une forte densité selon les évaluations de l'administration coloniale, la population de la colonie sera au cœur du dispositif de la politique de la mise en valeur des colonies de l'AOF, notamment à travers son recrutement, voire son transfert pour satisfaire les énormes besoins de main-d'œuvre des chantiers publics, des exploitations forestières, des plantations, etc., des autres colonies. L'importance des mouvements des populations ainsi déclenchés va constituer les bases des migrations ultérieures des populations de la colonie.

L'article constitue l'étape initiale d'analyses des migrations contemporaines burkinabè et de sa diaspora. Il analyse l'évolution du statut de la colonie et décrit les différentes destinations d'acheminement des travailleurs recrutés dans la colonie à partir essentiellement de l'exploitation de sources documentaires.

I. La malédiction de la densité

La politique de mise en valeur coloniale, déclinée au sortir de la Grande Guerre (1914 – 1918) par le ministre des Colonies, Albert Sarraut, a été pensée autour d'un ambitieux programme d'investissements dans les infrastructures hydroagricoles, routières, ferroviaires, fluviales et maritimes, afin de faciliter l'acheminements des ressources exploitées vers les ports pour la métropole.

¹ Je remercie les professeurs Alou Keita (UFR LAC^o) et Magloire Somé (UFR SH) de l'Université Joseph Ki Zerbo et le Pr Issiaka Mandé (Département des sciences politiques UQAM) ainsi que les lecteurs de la Revue dont les précieuses remarques ont contribué à améliorer le contenu de l'article.

Outre les investissements dans les infrastructures, la métropole s'était également engagée dans l'exploitation des ressources forestières, agricoles, minières dans ses nouvelles possessions (Sarraut. 1923). Mais malgré la disponibilité des capitaux et l'engagement des investisseurs, l'exploitation des énormes potentialités dont regorgeaient certaines colonies était confrontée à un manque de main-d'œuvre, à cause de la faible densité de la plupart des colonies.

Tableau 1 : Population et densité des colonies en 1921²

Colonie	Superficie en km ²	Population	Densité (hbt/km ²) ³
Sénégal	195.000	1.225.523	6,28
Mauritanie	670.00	261.746	0,39
Soudan Français	1.680.000	2.474.589	1,47
Haute-Volta	300.000	2.973.442	9,91
Guinée	240.000	1.875.951	7,81
Côte d'Ivoire	320.000	1.545.680	4,83
Dahomey	110.000	842.243	7,65
Territoire de Zinder	1.150.000	1.039.042	0,9
Total AOF	4.665.000	12.238.216	2,62
Togo (pays sous mandat)	56.000	698.340	12,47
Total général	4.721.700	12.936.556	2,73

Source : Sarraut. 1923 : 129.

La colonie de la Haute-Volta se distinguait par la forte densité⁴ que l'explorateur François Crozat, envoyé en 1891 par le Commandant Fernand Jean Henri Quiquandon, depuis Sikasso, pour tisser des liens d'amitié avec le Mogho naaba et explorer le pays mossi, avait déjà relevé en écrivant que « les Mossis sont trop denses pour une terre ingrate »⁵. Les estimations démographiques ultérieures par l'administration coloniale tendront à confirmer cette situation. Ainsi selon David Philippe (1980 : 155),

« la Haute-Volta compte alors 2 972.918 indigènes au 1^{er} juillet 1921 et 3 146813 au 31 décembre 1926. En fait à 200.000 près, personne ne connaît la population exacte du territoire. En 1923, en face d'un fort bloc mossi de 1,2 millions de personnes, on recense pour les ethnies qui alimentent plus spécialement les recrutements vers l'ouest (...) 188.000 Bobo, 179000 Bobo-oulé, 109000 Marka, 109000 Samo et seulement 46000 Tiouraba ».

² Les superficies et les populations sont celles qui sont rapportées par l'auteur et peuvent ne pas correspondre à celles d'autres sources.

³ Densité calculée à partir du rapport population et superficie.

⁴ Cette forte densité sera nuancée par Hesling, le premier lieutenant-gouverneur (Mandé. 1995 : 315) mais aussi par des travaux scientifiques dont ceux de Gervais pour qui « selon toute probabilité les autorités coloniales ont gonflé les chiffres de population au moins jusqu'en 1926 » (1998 : 69).

⁵ In: Coulibaly sidiki (1979) cité par Ouédraogo SN (1997 : 43).

Tableau 2: Estimation de la population de la colonie de Haute-Volta

Années	Habitants (Estimation)
1903	Moogo : 1.3660.074
1910 – 1911	2.800.582 à 2.869.983
1912	3.246.315
1912	Moogo : 1.262.227
1914	3.349.077
1914	Moogo : 1.661.200
1919	3.000.000 dont 1.800.000 Moose
1921	3.018.498
1923	1.211.427
1927	3.147.457
1931	2.998.928
1948	3.044.000

Source : Ouedraogo S.N. 2017 : 55

Initialement rattachées à la colonie du Haut-Sénégal-Niger, les populations du Mossi⁶ préféraient la destination de la Gold Coast, colonie britannique voisine dont l'économie était déjà florissante au début du siècle et offrait des conditions de travail et une rémunération attractives (Ouedraogo S.N. 1997). La création de la colonie en 1919 procédait, certes de la volonté de résoudre les difficultés d'administration de la colonie du Haut-Sénégal-Niger (Mandé. 1995 : 314), mais avait aussi pour objectif le contrôle des mouvements des populations vers la Gold Coast, la colonie de la métropole rivale. En dépit de sa création, les autres colonies de l'AOF, notamment le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Soudan français, ont continué à y effectuer des recrutements pour satisfaire leurs besoins en main-d'œuvre comme le notait Albert Londres en 1929 :

« ainsi nous arrivons en Haute-Volta, dans le pays Mossi. Il est connu en Afrique sous le nom de réservoir d'hommes : trois millions de nègres. Tout le monde vient en chercher comme de l'eau au puits. Lors des chemins de fer Thiès-Kayes et Kayes-Niger, on tapait dans le Mossi. La Côte d'Ivoire, pour son chemin de fer, tape dans le Mossi. Les coupeurs de bois montent de la lagune et tapent dans le Mossi. » (Londres. 192 :127).

Ces recrutements, qui rencontraient les réticences des autorités de la nouvelle colonie (Mandé. 1995), ont été soutenus et défendus par les plus hautes autorités de l'AOF (Faye. 2016 :165).

Prenant prétexte de la crise économique de la seconde moitié des années 1920 que le krach boursier de 1929 va aggraver, la France procède à la réorganisation de ses colonies et supprime celle de la Haute-Volta en 1932

⁶ C'était l'expression utilisée à l'époque pour désigner le Moogo (le pays des Mossi)

pour la répartir entre les colonies du Niger, du Soudan français et de la Côte d'Ivoire (Mandé. 1995 ; Ouedraogo S.N. 1997 ; Yoda. 2017, Kobi. 2020).

Si les raisons officielles de la suppression de la colonie sont sa non viabilité économique ainsi que « l'échec » de la culture du coton et, d'une manière générale, la politique économique du gouverneur Hesling (Schwartz. 2003), les causes fondamentales de cette décision semblent plutôt résider dans la volonté d'exploiter la densité de sa population comme l'a signifié le Gouverneur Général de l'AOF au Lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire dans une lettre confidentielle, datée du 8 novembre 1937 : « la disparition de la Haute-Volta est moins due à sa non viabilité économique et financière qu'à sa qualité de réservoir » (Ouedraogo S.N. 1997 : 63).

En effet, dans le contexte de l'époque, aussi bien la réalisation des infrastructures que l'exploitation des potentialités agricoles, minières et forestières étaient largement tributaires de la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante, alors que, selon les autorités coloniales, celle de la Haute-Volta, « abondante et réputée courageuse (était) inemployée chez elle huit mois sur douze en raison de la pauvreté naturelle du pays » (Kohler. 1972 : 8). La pauvreté de la colonie ne semblait bien guère qu'un artifice, mais qui a fini par se muer en caractéristique principale de la colonie que ses propres populations et même leaders politiques vont d'ailleurs finir par intérioriser et revendiquer. Sa suppression répondait à une logique rationnelle de la colonisation, qui a consisté à déplacer, voire transplanter les ressources humaines vers les colonies qui en manquaient pour la mise en valeur coloniale (Sissao. 2015 : 33).

En dépit de sa reconstitution en 1947, les mouvements des populations nés dans le cadre de la mise en valeur coloniale et qui se sont renforcés après la suppression de la colonie vont dessiner les fondements des flux migratoires de la colonie.

II. Les axes migratoires des Voltaïques sous la colonisation

Il est impossible de comprendre la situation actuelle de la migration voltaïque sans la situer dans son contexte historique. En effet, les migrations voltaïques en provenance du secteur agricole d'autosubsistance vers le secteur salarié tirent leurs origines des stratégies coloniales de recrutement de la force de travail (Piché, Gregory, et Desrosiers. 1981 : 91).

Bien avant la suppression de la colonie, les mouvements de populations existaient déjà ; certaines destinations seront renforcées avec la suppression alors que d'autres déclineront progressivement. Les principales destinations des populations de la colonie durant cette période ont été la colonie

britannique de la Gold Coast, ensuite les colonies du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Soudan Français.

III. 1 La Gold Coast (Ghana): la colonie rivale

Les migrations des Voltaïques de l'époque coloniale vers la Gold Coast s'inscrivent dans des circuits très anciens d'échanges entre les populations. Colonies frontalières, la Gold Coast et la Haute-Volta ont une proximité socioculturelle qui se manifeste par l'existence d'ethnies transfrontalières (Frafra (Nankana), Kassena, Nuni, Wala, Kusace, Dagara, Lobi, Birifor, etc) (Ouedraogo. 2017 :48). Ensuite, une grande partie du territoire de la colonie de la Haute-Volta a été peuplée à partir de migrations du Nord Ghana, situation qu'illustre l'histoire de la princesse Yennenga, du royaume mamprusi du nord Ghana, dont le fils, Ouedraogo, va fonder l'aristocratie du premier royaume moaga (CONAPO. 2006 : 13- 14). Enfin, à l'époque précoloniale, des circuits d'échanges organisés autour du commerce caravanier (commerce de la noix de cola, de l'or, du sel, des animaux, etc.) étaient entretenus entre plusieurs localités des deux espaces (Koudougou. 2010 ; 2014).

Les migrations à destination de la Gold Coast à l'ère coloniale ont été d'abord des mouvements de fuite pour échapper aux multiples corvées, aux prestations de travail forcé et aux exactions de l'administration coloniale française liées à l'application du code de l'indigénat. Elle a donc d'abord été une colonie-refuge, mais parallèlement, des migrations saisonnières existaient, soutenues par les opportunités offertes par son économie florissante, et, enfin, par la pression fiscale exercée par l'administration coloniale française, à travers l'impôt de capitation dont le non-paiement se sanctionnait par des flagellations publiques, des emprisonnements et des réquisitions pour les chantiers de l'administration coloniale.

L'économie de la Gold Coast, au début du XX^e siècle, était très florissante et s'appuyait sur les plantations (notamment le cacao et le café), l'exploitation forestière et minière, la construction des infrastructures de transport, etc., qui nécessitait une main-d'œuvre que la population de la colonie n'arrivait pas à fournir. Selon Ouedraogo (2017 : 60), déjà en 1909, les sociétés minières recherchaient pour emploi plus de 5 000 hommes par an. Nonobstant un *gentleman agreement* entre la France et l'Angleterre pour interdire les déplacements des populations entre leurs possessions coloniales respectives (Ouedraogo S N ; 2017), les autorités coloniales britanniques développèrent des initiatives pour attirer les bras valides des colonies francophones voisines. D'abord, en favorisant la création de villages ou

quartiers de colonisation dans le nord de leur colonie afin d'inciter l'immigration des populations limitrophes (Haute-Volta et Côte d'Ivoire notamment), ensuite et surtout des mesures incitatives : nombreuses offres d'emplois civils et militaires, salaires élevés, retraite en fin de carrière, impôts moins élevés et payés seulement par les actifs (en l'occurrence les hommes), absence de culture obligatoire et de travail obligatoire (Ouedraogo. 2017 :162). La stratégie s'avéra efficace dans la mesure où dans les colonies françaises, les conditions étaient plutôt contraignantes : réquisitions pour le travail forcé (Kamaté et Djéré. 2019 146), salaire mensuel de 39 francs en Côte d'Ivoire contre 270 francs en Gold Coast en 1924 (Ouedraogo S N. 2017 : 259).

Les statistiques sur les migrations vers la Gold Coast avant les années 1920 ne sont pas disponibles à cause justement de son caractère clandestin. Cependant, leur importance était déjà signalée par les administrateurs des cercles. Selon Tokpa Jacques (2006 :101) en 1924, entre 100.000 et 150.000 Voltaïques se rendaient en Gold Coast contre 2.150 en Côte d'Ivoire pour les travaux du chemin de fer (voir également Kobi. 2019 : 48 ; Tiacoh 1981 : 51 ; David. 1980 : 155). Jean Yves Marchal rapporte qu'environ 220.000 Voltaïques étaient dénombrés en Gold Coast en 1931, nombre auquel il faudrait ajouter entre 30.000 et 60.000 saisonniers (Marchal. 1982 : 52). L'importance du flux vers la Gold Coast, considéré comme une « anomalie » par les autorités coloniales françaises (Bantenga. 2015 :265), était l'objet de préoccupation comme l'illustre le rapport de 1927 de Maurice Lapalud, lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire : «la main-d'œuvre serait suffisante si 100 000 indigènes de la Haute-Volta, en particulier du pays Mossi, Haute-Volta ne portaient pas tous les ans travailler en Gold Coast »⁷.

Si la volonté du contrôle de la main-d'œuvre de la colonie de la Haute-Volta a, en partie, justifié sa création en 1919 (Topka. 2006 : 101), c'est ce même objectif qui pousse à sa suppression en 1932, même si la justification officielle fut sa « non viabilité économique ». En effet, dans le Rapport confidentiel adressé au Gouverneur général de l'AOF, le 25 février 1932, expliquant la logique et les modalités du futur découpage de la colonie, Fournier, le lieutenant-gouverneur de la colonie de Haute-Volta a rappelé l'importance des flux des Mossi vers la colonie de la Gold Coast pour ensuite préciser que « notre intérêt évident est d'essayer de détourner au profit de notre colonie

⁷ Rapport rédigé en 1927 par le Lieutenant-gouverneur de la Côte d'Ivoire au sujet de la disponibilité de la main d'œuvre, (ANCI, 4. EE9) cité par Ouattara et Savadogo. 2023 : 515)

voisine de la Côte d'Ivoire tout ou partie de ce courant »⁸. La suppression de la colonie, accompagnée de mesures incitatives (Yoda. 1919 : 166)⁹, associée à un dispositif de surveillance¹⁰ et de propagande¹¹ ont fini par induire une inflexion des départs vers la Gold Coast au profit de la colonie ivoirienne. Ainsi de 300.000 en 1934, les départs vers la Gold Coast chutent à 100.000 en 1937 et à 80.000 en 1938 (Tokpa. 2006 : 101).

Cette inflexion a été également favorisée par la crise économique dans la colonie anglaise à partir du début des années 1940, consécutive à la destruction de plusieurs milliers d'hectares de plantations de cacao¹². La réduction des opportunités d'emplois mais aussi l'insolvabilité des employeurs ruraux (Ouedraogo. 1917 : 269) contribuent à ralentir les migrations vers la colonie.

Les données disponibles font néanmoins ressortir des départs de 59.949 migrants voltaïques en Gold Coast pendant la campagne 1947 – 1948, nombre qui passe à 77.817 durant la campagne 48 – 49 pour chuter à 25.000 en 1949 (Ouedraogo S N. 2019 : 274). Mais dès le début de la décennie 1950, les départs repartent à la hausse avec 100.000 en 1950, puis 130.000 en 1951 (Topkpa. 2006. 102).

Si l'absence de données ne permet pas de quantifier les migrations des Voltaïques vers la colonie de Gold Coast pendant la période coloniale, on peut néanmoins noter que celles-ci ont joué un rôle structurant dans la genèse des déplacements des populations voltaïques, d'abord en influençant, dans une certaine mesure, les décisions de la création la colonie en 1919 et de sa

⁸ Extrait de la page 7 du « Rapport confidentiel fait à Ouagadougou le 25 Février 1932 le Gouverneur des colonies Lieutenant-Gouverneur de la Haute Volta au Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française portant : Répartition entre les colonies voisines du territoire de la Haute Volta » reproduit en annexe par Balima et Ouelgo dont le document n'a pas été daté.

⁹ Notamment l'assouplissement des conditions de travail, le relèvement salarial progressif et le versement intégral du salaire, l'amélioration du transport et de l'hébergement, l'implication des autorités coutumières par le relèvement de leur solde en en 1937, l'interdiction du recrutement forcé, la signature de contrat de travail, la suppression du contrôle médical, etc. (Yoda. 2019 : 166).

¹⁰ Installation de postes de recrutement dans les villes frontalières de la Haute-Volta avec le Ghana, notamment à Léo et à Pô en 1937 (Yoda. 2019 : 168).

¹¹ « Il s'agira surtout de faire connaître aux populations qui seraient travaillées par la propagande anglaise que le recrutement anglais a pour but certain, l'envoi de troupe sur un théâtre d'opérations extérieures lointain et encore inconnu » Note de service datée du 17 mars 1923 du Gouverneur de la Haute-Volta adressée à tous les cercles et au premier bureau (Ouedraogo S. N. 2017 : 166).

¹² Suite aux attaques des vergers de cacao par la maladie dénommée « *swollen shoot* » en 1936.

suppression en 1932, ensuite en imposant à la métropole française l'assouplissement, voire l'amélioration des conditions de travail des migrants dans ses propres colonies. Même s'il était plus important vers la colonie de la Gold Coast au début de la colonisation, le flux migratoire s'est réorienté progressivement vers la Côte d'Ivoire. Selon les données de Condé cité par Bliou et Bredeloup (1997 : 713) « en 1960, pour 100 émigrés résidant au Ghana, ils sont 220 en Côte d'Ivoire ». Néanmoins, elles auront eu le temps d'influencer le peuplement de la colonie anglaise. En effet, l'administrateur Edmond Louveau, un gaulliste en désaccord avec l'administration coloniale restée loyale à Vichy, a considéré, en 1940, que les ressortissants des colonies françaises installés dans la colonie britannique ont été à la base de l'augmentation sérieuse de la population qui est passée de 1.800.000 en 1913 à 4.000.000 en 1940. Ce que les propos du député voltaïque de l'époque, Philippe Zinda Kaboré, tendent à confirmer quand il estimait en 1947 à 1.500.000 le nombre de Mossi en Gold Coast (Tokpa. 2006 : 102).

Tableau 3 : Évaluation des flux migratoires voltaïques vers le Ghana

Année	Estimation des flux annuels
1924	100.000 à 150.000
1927	60.000
1928	61.838
1929	60.000
1931	55.000 à 60.00
1932	50.000 à 60.000
1938	40.000 à 50.000
1951	130.000

Source : Mandé. 1995 :335.

II.2 Le Sénégal : la destination oubliée

Selon David Philippe

le petit courant de migrations saisonnières voltaïques en direction de la Sénégalie, qui demeura toujours très modeste, trouve son origine et ensuite son appui sur les forts déplacements de main-d'œuvre opérés par les autorités coloniales françaises entre les deux guerres au profit de l'armée, du chantier ferroviaire du Thiès-Kayes-Niger et de quelques grosses entreprises privées installées au Sénégal et au Soudan » (1980 : 154).

Les migrations voltaïques vers le Sénégal ont ainsi débuté avec l'installation de quelques anciens militaires démobilisés dans le Sud Saloum durant les années 1919 – 1920. Ce sont eux qui serviront plus tard de tuteurs à leurs compatriotes, composés essentiellement des manœuvres, mais surtout des saisonniers qui venaient pour la culture de l'arachide entre le Saloum et la Gambie.

Le courant des mouvements de population de la colonie de la Haute-Volta vers celle du Sénégal débute par les recrutements forcés, en 1919, pour le chantier du chemin de fer Thiès-Kayes-Niger (TKN) qui, entre 1919 et 1924, accueille un contingent de plus en plus nombreux (Tableau 4).

Tableau 4 : Recrutement de travailleurs voltaïques pour le chemin de fer Thiès–Kayes–Niger

Année	Nombre de travailleurs voltaïque recrutés
1919	987
1920	1679
1921	7.724
1922	9.550
1923	4.500
1924	500

Source : David Philippe. 1980.155

Les recrutements s’effectuaient un peu partout sur le territoire de la colonie, mais de manière plus spécifique dans les cercles de Ouagadougou, Ouahigouya, Dédougou et Tenkodogo.

À la fin de la construction du tronçon Thiès – Kayes en 1923, les travailleurs furent libérés, mais environ 2.000 d’entre eux ont opté d’y rester. Les recrutements pour la construction des rails au Sénégal ont cependant continué, car de 1920 à 1930, ce sont au total 25.276 travailleurs voltaïques qui ont été répertoriés sur les chantiers des travaux du chemin de fer Thiès – Niger (Delavignette cité par Mandé. 1995 :320).

Outre le recrutement direct, l’administration coloniale utilisait la « deuxième portion » pour se fournir en main-d’œuvre. Créée en 1926, la « deuxième portion » est constituée théoriquement de réservistes de l’armée, mobilisés pour servir pendant deux années sur les chantiers publics et les entreprises privées de la fédération. Selon Tiquet (2019 :183 - 190), l’immense majorité des travailleurs de la « deuxième portion » utilisés sur les chantiers de l’AOF, et particulièrement du Sénégal, provenait du Soudan français et de la Haute-Volta. Ainsi en 1928, sur 630 hommes de la « deuxième portion » envoyés sur plusieurs chantiers dans la circonscription de Dakar, 30 hommes ont été recrutés à Dakar, 150 en Guinée française et 450 en Haute-Volta. Ces hommes ont été employés dans divers domaines, notamment 200 hommes chargés du reboisement de la presqu’île du Cap-Vert, 300 hommes sur des chantiers de grandes voiries, et enfin, 130 hommes aux services du port (Tiquet. 2019 :190).

Les mobilisés de la « deuxième portion » étaient également sollicités pour les travaux du chemin de fer (notamment le Dakar - Niger), comme ce fut le cas en 1928 et 1929 où respectivement 235 et 238 mobilisés furent convoyés de la colonie de Haute-Volta (Tiquet. 2019 :191).

Outre le chemin de fer, les recrutements des travailleurs voltaïques ont été opérés au profit des chantiers privés, notamment les sisaleraies.

Dans les années 1920, la décision de la métropole de produire le sisal dans les régions du Sud du Sénégal (Haute-Casamance et Sénégal oriental) a été suivie de la création de sociétés¹³ qui seront très vite confrontées au problème de la disponibilité de la main-d'œuvre alors que la culture du sisal en exige beaucoup, aussi bien dans la phase d'implantation de la plantation que de l'exploitation (Tiquet. 2019 :80). Les premiers travailleurs ont été réquisitionnés dans les cercles des localités des plantations pour ensuite s'étendre aux colonies voisines, notamment la Guinée française, le Soudan français et la Haute-Volta. En effet, nonobstant le rattachement à la colonie de Côte d'Ivoire, les employeurs ont continué à opérer des recrutements « au Mossi », comme le témoignent les propos du directeur de la CCTA en 1940, qui venait de recevoir un refus catégorique du gouverneur de la Côte d'Ivoire à qui il avait adressé une demande de recrutement de 200 hommes dans les régions de Koudougou et Dédougou pour ses plantations de sisal au Sénégal : « si nous n'avons pas les manœuvres mossis, c'est la fermeture à brève échéance de nos entreprises, et ceci au moment où le gouvernement, du fait de la guerre, nous demande cette année, un effort supplémentaire » (Tiquet. 2019 : 90). Soumis à l'arbitrage du ministre des Colonies, celui-ci ordonna au gouverneur de la Côte d'Ivoire de satisfaire la demande du directeur de la CCTA.

Enfin, la troisième source d'arrivée des Voltaïques au Sénégal était liée à la culture de l'arachide dont le développement a été favorisé par le *navétanat*, terme issu du wolof *Nawetaan* désignant les saisonniers qui viennent, aussi bien de l'intérieur du Sénégal que des autres colonies de l'AOF, cultiver l'arachide pendant la saison pluvieuse. Ces *navétanes* sont généralement des jeunes gens, en majorité célibataires (Ky-Mamia. 1965 : 1043) et originaires du Soudan français, de la Guinée française et des pays *marka, mossi, tourka* de la Haute-Volta (Robin. 2014 :75 ; Faye. 2016 : 163 –

¹³ Entre autres la Compagnie des cultures tropicales africaines (CCTA) 1925, à proximité du village de Ouassadou (Tambacounda) dont les exploitations ont atteint 1.500 hectares en 1932, la Société des plantations de Casamance (SPC) créée en 1928 à Kolda sur la rive gauche du fleuve Casamance sur une concession de 2 000 hectares, etc. (Tiquet. 2019).

164). L'extension de la culture de l'arachide a été favorisée, à la fin du 19^e siècle, par la construction du chemin de fer dont les manœuvres-constructeurs optaient très souvent, à l'achèvement de chaque tronçon, de se reconverter en travailleurs agricoles saisonniers. Le processus ainsi débuté va attirer progressivement des saisonniers y compris des colonies voisines (Saint-Martin. 1981 : 500).

L'importance de ces mouvements a fini par alerter les autorités coloniales du Soudan français qui, voyant dans ces mouvements une perte de bras valides au détriment de leur colonie, décident de fixer leurs populations en développant, dans les zones propices de leur colonie, la culture de l'arachide dont la production pourrait être évacuée vers le port de Dakar par les rails. Cette option permettait à la fois de fixer la population mais aussi et surtout de générer des recettes pour alimenter le budget de la colonie dont le financement devait se réaliser exclusivement à partir de ressources propres depuis l'adoption de la loi de finance en 1900 par la métropole (Tokpa. 2006 : 16). Selon Faye (2016), cette éventualité a suscité des craintes chez les membres du syndicat des exploitants au Sénégal et a amené, en 1928, le Président de la Chambre de Commerce de Kaolack, à attirer l'attention des pouvoirs publics sur le fait que « la région du Sine Saloum qui bénéficiait plus spécialement de cette main-d'œuvre extérieure sera particulièrement touchée le jour où celle-ci s'abstiendra » (Faye. 2016 : 167).

Sur proposition des hommes d'affaires, l'administration coloniale du Sénégal décide de créer, sur les terres non cultivées par les autochtones, des villages indépendants de *navétanes* qui seront constitués sur une base ethnique homogène afin de fixer les saisonniers, ce qui allait permettre, selon elle, d'une part de soustraire les saisonniers de « l'exploitation » par leur logeur¹⁴, mais aussi et surtout de pérenniser l'activité et servir d'attraction pour d'autres saisonniers.

La mise en œuvre de l'initiative démarre en 1929 avec la création, au Sine-Saloum, de 16 villages *navétanes* de 1.569 habitants, 9 villages de 365 habitants dans le Saloum Oriental (Kaling. 2011 : 35) ; l'expérience est répétée en 1930 avec la création de 14 villages de *navétanes* d'un total de 1.460 dans 14 différents cantons. Selon Tokpa (2006), certains de ces villages étaient peuplés de voltaïques. En effet,

¹⁴ « Chaque travailleur *navétane* a un tuteur – *Ndiatigui* en Wolof – qui le loge, le nourrit et lui donne un terrain à cultiver. En contrepartie, *le navétane* travaille dans le champ de son tuteur durant la première semaine des semailles et les matinées des mardis, mercredis, vendredis, samedis et dimanches pour le reste de la saison pluvieuse » (Faye. 2016 : 165 – 166)

les Voltaïques connaissaient depuis le processus colonial, des centres d'hébergement ou "îlots de cases voltaïques" sur plusieurs territoires. En Gold Coast, il n'était pas étonnant de rencontrer sur le chemin vers le Sud de cette colonie britannique de véritables villages mossi. Il a également existé au Sénégal des camps de travailleurs navétanes de la Compagnie des Cultures Tropicales de Tambakounda. Ces villages de navétanes étaient des véritables villages de colonisation (Tokpa. 2006 : 21).

Cependant, l'expérience des villages *navétanes* a échoué, à cause d'abord de la crise économique de 1930 qui a fait chuter le prix d'achat de l'arachide, ensuite de l'opposition des milieux d'affaires du Soudan français qui souhaitaient maintenir la main-d'œuvre de leur colonie sur place, et enfin de l'hostilité des populations autochtones des zones d'implantation des villages, etc.

Le *navétanat* a constitué un important mouvement de travailleurs dans les décennies 1930, 1940 et la première moitié de 1950 (jusqu'en 1957) avant de péricliter à partir de 1958, à cause des évolutions politiques et de leurs conséquences (loi cadre de 1956 accordant deux ans plus tard l'autonomie territoriale suivie des indépendances, fermetures officielles des frontières de la Guinée, rupture entre le Sénégal et Soudan devenu Mali) (Saint-Martin. 1981 : 501). La contribution des *navétanes* à la composition et à l'évolution démographiques du Sénégal est difficile à mesurer en l'absence de statistiques rigoureuses¹⁵, insuffisances que les changements de patronyme des migrants¹⁶ contribuent à renforcer. Mais

la présence de fortes communautés de Soudanais, de Guinéens et de Voltaïques dans la région (du Sine Saloum), surtout à la périphérie du chemin de fer, laisse penser que certains éléments du mouvement ont très tôt jugé nécessaire de s'installer définitivement, d'autant plus qu'ils y ont trouvé des « parents » anciennement installés, pendant la période précoloniale et au début du XX^e siècle avec la sédentarisation des ouvriers du chemin de fer reconvertis en cultivateurs, en charbonniers ou boulangers (Faye. 2016 :169 -170).

¹⁵ De manière spécifique, pour ceux qui concerne les voltaïques qui pendant la suppression de la colonie entre 1932 et 1947 étaient comptabilisés comme Soudanais, Nigériens ou Ivoiriens.

¹⁶ On note des changements de patronyme chez les migrants à partir d'équivalence tirée de la parenté à plaisanterie ou le cousinage. Les patronymes voltaïques étaient d'abord convertis en patronyme soudanais afin de trouver leur équivalent sénégalais. À titre d'illustration, Soura, Sourabié, Sombié, Hébié (Haute Volta) équivalaient à Traoré (Mali) et Diop au Sénégal. Koné au Mali avait pour équivalent à Ndiagne ou Diarra, Ouattara à N'dao ou N'daw, Coulibaly à Fall, Sissoko à Guèye, etc. (information de Monsieur Diarra Mamadou, fonctionnaire burkinabè retraité né au Sénégal).

Certains de ces anciens *navétanes* ont conservé quelques spécificités techniques que rappelle Paul Pélissier :

si tous les Sénégalais savent que les territoires limitrophes ont fourni des navétanes et que nombre de Soudanais, des Bambara notamment, et de Guinéens, des Fulas surtout, se sont définitivement fixés dans le Saloum ou en Haute Casamance, combien savent que des Tourkas de la Région de Banfora¹⁷ sont venus, chose incroyable, à pieds participer au défrichage des forêts du Niombato, et que leurs descendants ont jusqu'ici gardé un particularisme technique, notamment d'énormes *dabas* dont la seule vue décourage leurs voisins ? Et ces gens-là l'ont fait tout en s'intégrant parfaitement à leur environnement wolof (1997 : 678).

II. 3 La Côte d'Ivoire : la colonie siamoise

Les déplacements des Voltaïques vers le territoire de la colonie de Côte d'Ivoire restent tributaires des choix opérés par la métropole, notamment la mise en valeur des colonies afin de mieux servir les intérêts de la France, c'est-à-dire fournir à la métropole ce dont elle a besoin, mais aussi développer des marchés et chercher des débouchés pour les produits français (Sarraut. 1923 : 143-146). La colonie ivoirienne disposait d'énormes potentialités en matières premières immédiatement exploitables, mais ne disposait pas suffisamment de main-d'œuvre. Les autorités coloniales ont par conséquent organisé des mouvements, voire d'importants transferts de travailleurs des autres colonies afin de suppléer à l'insuffisance de la main-d'œuvre locale. Les premiers furent convoyés du Sénégal et du Soudan français (Cissé. 2010 : 68). Selon les documents disponibles, les premiers recrutements sur le territoire de Haute-Volta ont été effectués sans difficultés en 1912 (Ouedraogo SN. 1997 : 43) mais ont par la suite rencontré des difficultés à cause des réticences des administrateurs du territoire qui faisait encore partie de la colonie du Haut - Sénégal Niger. Ce fut notamment le cas de la tentative de recrutement, en zone mossi, de 1.200 manœuvres en septembre 1918 (Tokpa. 2006 : 86) qui s'est soldée par un échec, à cause du refus du lieutenant-gouverneur de la colonie du Haut-Sénégal Niger (Ouedraogo S N. 1997 : 59). La création de la colonie, le 3 mars 1919, n'a pas empêché les demandes récurrentes de recrutement qui provenaient des autorités coloniales et des employeurs privés des colonies du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Soudan français auxquelles a tenté de s'opposer le premier gouverneur de la Haute-Volta, le lieutenant-gouverneur Edouard Hesling et ses successeurs (Mande. 1995). Mais cette opposition a

¹⁷ Banfora est le chef-lieu de la Région des Cascades au Burkina Faso d'où sont originaire les Turka (appelés Tourouka au Sénégal).

fini par être tancée par le Gouverneur général de l'AOF dans une correspondance du 19 décembre 1927 :

je ne puis partager votre manière de voir quand vous affirmez que la Haute-Volta ne saurait être le réservoir des énergies humaines nécessaires aux autres colonies du groupe. Votre colonie compte plus de 3 millions d'habitants, c'est - à - dire le quart de la population totale de l'AOF (...). Il est donc normal que cette population soit appelée à participer aux travaux d'intérêt général de la Fédération (...). On ne saurait prétendre qu'un prélèvement de 4 à 5.000 individus puisse contribuer sérieusement à « épuiser » un réservoir de 3 millions d'hommes » (Ouedraogo S. N. 1997).

Après l'échec de l'expérience infructueuse de 1918, les recrutements en destination de la colonie ivoirienne vont être imposés et se multiplier pour satisfaire les besoins des chantiers publics, les exploitants forestiers, les planteurs européens, etc.

Tableau 5 : Travailleurs voltaïques sur le chantier de chemin de fer Côte d'Ivoire de 1919 à 1934

Année	Nombre de travailleurs
1919	300
1920	1.679
1921	3.510
1922	4.900
1923	6.800
1924	2.150
1925	3.700
1926	4.885
1927	5.060
1928	5.957
1929	5.095
1930	6.600
1931	6.500
1932	6.000

Source : Tokpa. 2006 : 87

Ces recrutements pour le chemin de fer se font concomitamment avec ceux destinés aux chantiers privés, notamment les planteurs (Kobi. 2020 : 202), les exploitants forestiers dont le cas a été illustrés par Albert Londres (1929 : 165),

« c'est assez pittoresque. Des malins, au courant des difficultés des coupeurs de bois, montent recruter par tous les moyens en Haute-Volta, dans le réservoir. Connaissant le prix du temps, ils descendent leur marchandise en camions et cèdent les captifs à deux cents francs la tête aux entrepreneurs embarrassés ».

Tableau 6 : Recrutements de travailleurs en Haute-Volta pour les entreprises privées de 1920 à 1930

Année	Nombre de recrutés
1920	2.172
1921	1.297
1922	307
1923	154
1924	2.310
1925	1.060
1926	1.792
1927	3.363
1928	777
1929	1.458
1930	1.010

Source : Tokpa. 2006 :91

À la suite de la crise économique du début des années 1930, la colonie fut supprimée par décret du 05 septembre 1932 et répartie entre les colonies du Niger qui a hérité de 67.850 km² et 278.512 habitants, du Soudan français qui reçoit 50.700 km² et 708.501 habitants, enfin la Côte d'Ivoire à qui ont été rattachés 153.650 km² et 2.011.916 habitants (Yoda. 2019 : 135).

La suppression de la colonie et sa répartition furent suivies d'une politique de déplacement de populations vers les chantiers des colonies bénéficiaires, notamment la Côte d'Ivoire et le Soudan français.

Dans l'optique d'assécher les départs vers la colonie de la Gold Coast, l'administration coloniale prit de nombreuses initiatives afin de détourner le flux de déplacement au profit de la Côte d'Ivoire. C'est ainsi que s'inspirant des propositions du lieutenant-gouverneur Fournier (Mandé. 1995 : 321), mais aussi de l'expérience des villages *navétanes* au Sénégal (Tokpa. 2006 : 21 ; Yoda. 2019 : 140) et celle des villages voltaïques dans la colonie britannique (Topka 2006), l'administration décide de la création, le 11 août 1933, de sept (07) villages de peuplement dans le centre – ouest de la Côte d'Ivoire, en zone Gouro, où furent transplantées des populations originaires des cercles de Tenkodogo, Koudougou, Ouagadougou et Kaya de la désormais Haute - Côte d'Ivoire (Ouedraogo. 1997 ; N'Guessan. 2018 ; Yoda. 2019 ; Kobi. 2020). L'originalité de ces villages de colonisation réside sans doute dans la conservation des noms des sites d'origine pour leur dénomination¹⁸. Peuplés d'un millier de personnes à leur installation en 1934, ces villages avaient vocation d'attirer les saisonniers pour satisfaire les demandes des employeurs de la localité. Leur importance réside surtout dans leur originalité,

¹⁸ Koudougou, Tenkodogo, Garango et Koupéla dans l'actuel département de Bouaflé. Ouagadougou, Koudougou et Tenkodogo à Zuenoula.

car ils n'ont pas joué un rôle déterminant dans les déplacements des Voltaïques vers la colonie ivoirienne¹⁹. Il convient néanmoins de préciser que la création de ces villages s'inscrivait dans un projet plus global de transplantation de population de la Haute Côte d'Ivoire vers le Sud par la création de villages le long des rails (Mandé. 1995 : 321 ; Ouédraogo SN. 1997 : 63) ainsi que dans la région de Oumé et de Korhogo (Yoda. 2019 : 140).

Parallèlement aux recrutements classiques, l'administration a également eu recours à la « deuxième portion » à partir de 1937 pour se fournir en main-d'œuvre.

En dépit de la conscription militaire pour alimenter les contingents des tirailleurs sénégalais²⁰ après le déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, les recrutements pour les différents chantiers n'ont pas fléchi, passant ainsi de 3.932 recrutés en 1936 à 19.970 en 1942 (Topka. 2006 : 92). Selon certaines sources, les recrutements entre 1933 et 1944 ont été de 206.430 (Ouattara et Savadogo. 2023 : 518).

D'importants changements intervenus en Côte d'Ivoire à la veille de la fin de la Deuxième Guerre mondiale ont influencé les migrations vers ce pays, notamment la création de Syndicat des Agriculteurs africain de Côte d'Ivoire en 1944 (Kobi. 2007) dont l'une des revendications a porté sur la libéralisation de l'accès aux travailleurs, revendication satisfaite en 1946 par la suppression du code de l'indigénat et consécutivement du travail forcé. L'année 1946 marque aussi le début des migrations individuelles et volontaires que la reconstitution de la colonie de la Haute-Volta, le 4 septembre 1947, ne va infléchir que momentanément. L'instauration de la gratuité du transport à l'aller par le train également en 1946 et l'implication des autorités coutumières en pays mossi ont permis de relancer progressivement les recrutements qui sont ainsi passés de 18.000 en 1946 à 32.000 en 1949 (Ouédraogo S. N. 1997 : 78).

¹⁹ D'un peu plus d'un millier d'habitants en 1934, la population de l'ensemble des sept (07) villages était de 2048 en 1958

²⁰ Le nombre de Voltaïques ayant participé aux deux guerres mondiales restent totalement méconnu. En effet pendant la guerre 14 – 18, les territoires de la future Haute Volta faisaient partie de la colonie du Haut – Sénégal Niger, donc ceux qui y étaient recrutés l'étaient en qualité de Sénégalais. Pendant la deuxième guerre 1939 – 1945, la colonie n'existait pas non plus pour avoir été dissoute et répartie entre les trois colonies. Ceux qui ont été recrutés pendant cette période sur le futur territoire de la Haute Volta, l'ont été en qualité de Nigérien, de Soudanais ou d'Ivoirien.

La création du Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre (SIAMO) en 1950, sur l'initiative de la Chambre de commerce de Côte d'Ivoire avec l'appui de l'Administration coloniale, a permis de maintenir la fourniture de la main-d'œuvre aux employeurs de la colonie ivoirienne jusqu'à la veille de l'indépendance.

Tableau 7 : État des recrutements effectués par le SIAMO de 1950 à 1959

Année	Effectifs
1950	31.500
1951	50.017
1952	30.966
1953	20.118
1954	20.553
1955	23.482
1956	16.723
1957	15.710
1958	18.389
1959	18.143
Total	245.601

Source : Ouedraogo S. N. 1997: 80

Dans la même période, les migrations individuelles, estimées à 80.000 personnes par an entre 1950 et 1959 (Mandé.1995 :333), se sont progressivement développées au détriment des recrutements organisés par le SIAMO qui sera en fin de compte remplacé à la veille de l'indépendance par la Convention du 9 mars 1960 que les deux pays vont signer.

La diversité des modalités de recrutements ne permet pas toujours d'avoir des données rigoureuses sur les déplacements de la période coloniale, mais selon Coffi Gadeau, une autorité ivoirienne à l'époque, en 1960, la Côte d'Ivoire comptait 169.800 salariés dont 71.500 Ivoiriens, 75.000 Voltaïques, 7.000 Maliens, 5.000 Guinéens, 2.000 Nigériens, 500 Nigériens, 500 Ghanéens... (Mandé. 2012 :44) tandis que le Ministère du plan de Côte d'Ivoire, dans un rapport publié en 1986, a indiqué qu'entre 1933 et 1959, la colonie de Côte d'Ivoire a accueilli 683.800 travailleurs voltaïques (Ouedraogo. 1997 : 87).

Durant la période coloniale, hormis les chantiers publics, les recrutés voltaïques ont aussi été employés dans les plantations et les exploitations forestières à l'Est et au Sud de la colonie ivoirienne avant d'opérer un basculement à l'Ouest dans les années 1930 sous l'impulsion du Gouverneur Joseph François Reste. Ces travailleurs ont été employés dans presque tous les secteurs qui avaient besoin de main-d'œuvre non qualifiée, aussi bien en milieu rural que dans les centres urbains. Si certains ont opté de regagner la terre natale, ils sont nombreux ceux qui ont décidé de rester. Ceux qui ont été

employés en milieu rural sont passés progressivement de manœuvres à propriétaires de plantations et s'installaient à proximité des villages d'accueil. Des villages ont également été créés à partir des anciens campements ou d'anciens chantiers des exploitations forestières (Kobi. 2020 : 205).

En définitive, la suppression de la colonie a progressivement infléchi les départs vers la colonie britannique dont l'économie a connu des difficultés à partir de la fin des années 1930. Mais au-delà de la crise économique de la colonie britannique, l'amélioration des conditions de travail dans la colonie ivoirienne (suppression du travail forcé, amélioration des salaires, libéralisation du marché du travail) a fortement contribué à l'inversion du courant migratoire des Voltaïques vers la colonie de Côte d'Ivoire (Yoda. 2019 : 170) dont le basculement semble se situer aux débuts des années 1950 (Ouedraogo S. N. 1997 : 87).

II.4 Le Soudan français

Au Soudan français (actuel Mali), la métropole a envisagé, depuis le début des années 1920, de développer un vaste projet d'irrigation dans le delta du fleuve Niger, ce qui se traduira par la création, en 1932, de l'Office du Niger, projeté initialement sur une superficie de 960.000 hectares dont 500.000 destinés au coton et 360.000 destinés à la culture du riz (Morabito. 2003. 1361). A l'image de nombreux projets de l'époque, sa mise en œuvre a été confrontée au manque de main-d'œuvre. Pour surmonter cette difficulté, le ministre des Colonies, Albert Sarraut, envisageait déjà la migration des travailleurs, notamment les Soudanais qui ont déjà l'habitude du travail saisonnier au Sénégal, mais aussi « la Haute-Volta [qui] offre un réservoir abondant de main-d'œuvre où l'on pourra puiser » (Sarraut, 1923. 175).

À la création de l'Office, il était prévu l'installation « de plus de 300 000 colons et de leur famille (sic !), soit un total d'un million de personnes, de préférence Nigériens et Voltaïques, mais en faisant aussi recours à des colons blancs, des Berbères, des Polonais et des Assyriens » (Morabito. 1977 :57).

L'ingénieur Emile Bélime, porteur du projet, s'est d'abord opposé au démembrement de la colonie Haut-Sénégal-Niger pour la création de la colonie de Haute-Volta avant de proposer, en 1929, la création d'une zone neutre autour de la région du Yatenga pour faciliter le recrutement de la main-d'œuvre en faveur de l'Office. À la suppression de la colonie en 1932, « naturellement » furent rattachés à la colonie du Soudan, le Cercle de Ouahigouya et une partie de celui de Dédougou, d'une superficie de 50.700 km² et d'une population de 708.501 personnes (Yoda. 2019 : 135). Les recrutements, dont les premiers ont été effectués par la contrainte à partir de 1936, s'étaient jusqu'en 1947, période durant laquelle ont été convoyés

annuellement jusqu'à 1.000 travailleurs en provenance des cercles de Ouahigouya, de Kongoussi et de Tougan. Le nombre de colons passe ainsi de 7.000 en 1936 à 15.000 en 1940 et 23.000 à 1945 (Kolher. 1974 : 7). Mais l'administration coloniale a rapidement envisagé la possibilité de la création d'un « nouveau Yatenga » par la création de villages de colonisation pour fixer la population, à l'image de ce qui a été fait en Côte d'Ivoire (Kohler. 1974 : 7 ; Morabito. 2003 : 1373). Ainsi, en 1945, l'on dénombre seize (16) villages peuplés exclusivement de Mossis avec des dénominations identiques aux localités de départ. C'est ainsi que l'on trouve à l'Office du Niger, les villages de Ouahigouya, Siguinogè, Gourcy, Kossouka, Riziam, Namsiguio. Sept (7) villages peuplés de samo, originaires des zones de Tougan et Toma, ont également reproduit le même principe, mais en ajoutant à la dénomination de leur village le suffixe « koura » qui signifie nouveau. C'est ainsi qu'on rencontre Lanfiarakoura, Tougankoura ou Gassankoura qui signifient respectivement nouveau Lanfiera, nouveau Tougan et nouveau Gassan (Kohler. 1974 : 6). Le nombre de résidents dans les villages a fluctué passant de 5.564 habitants en 1945 à 6.120 habitants en 1954. Ces différents villages ont constitué de véritables ponts avec les zones d'origine en instaurant de nouveaux axes de circulation migratoire dont l'intensité variait en fonction des opportunités.

CONCLUSION

La politique de la mise en valeur en Afrique occidentale française a assigné des rôles spécifiques aux différentes colonies qui a eu pour conséquence directe l'inauguration des nouveaux cycles de mouvements de population. En effet, l'exploitation des potentialités dans les colonies a nécessité le déplacement des travailleurs vers les zones d'implantation des chantiers publics, des exploitations forestières ou des plantations. Ces déplacements ont été réalisés initialement sous le régime de l'indigénat avec son corollaire du travail forcé. Les rivalités entre la Grande Bretagne et la France auront pour conséquences, entre autres, d'une part le développement d'initiatives pour contrôler au mieux les déplacements des populations des colonies françaises vers la colonie de la Gold Coast, mais aussi une amélioration progressive des conditions de travail dans les colonies françaises. La colonie de la Haute-Volta, dont l'évolution du statut juridique s'inscrit dans cette stratégie de contrôle de la main-d'œuvre, sera victime de sa densité humaine exceptionnelle selon les évaluations de l'administration coloniale. En effet, dans le contexte de l'époque, caractérisé par la faiblesse des moyens techniques et leur coût prohibitif, les bras valides constituaient le facteur

déterminant pour exploiter les ressources naturelles. D'où son sobriquet de « réservoir » qui forgera son statut de colonie non viable, mais synonyme de précieux capital pour exploiter les potentialités immédiatement valorisables des autres colonies. Requalifiée de colonie pauvre non viable économiquement après sa création en 1919, elle est dissoute en 1932 pour être répartie entre les colonies voisines, ce qui permettra de rationaliser la gestion des transferts, voire des transplantations des populations. Ses populations ont été jugées plus utiles dans les autres colonies que sur leur propre territoire. Ces déplacements, forcés au début, vont inaugurer des axes migratoires, alimentés progressivement par des initiatives individuelles et volontaires tandis que la destination Gold Coast perdait de son attrait à cause de la crise économique qui s'y était installée. En dépit de la reconstitution de la colonie en 1947, la politique coloniale de la mise en valeur avait fini par imposer l'idée, largement partagée, que la Haute-Volta est un pays pauvre sans ressources naturelles. Convaincues de cette certitude, les autorités et les habitants de la colonie trouveront dans la migration une des principales solutions pour échapper à cette malédiction.

BIBLIOGRAPHIE

- BALIMA B., OUELOGO S., *Les villages de colonisation des départements de Bouaflé et de Zuenoula. Koudougou, Garango, Tenkodogo, Koupela (département de Bouaflé) Kaya, Koudougou, Ouagadougou (département de Zuenoula)*, sd, 17 pages et annexes.
- BANTENGA M. W., 2015, « Les migrations des voltaïques au cours de la période coloniale » in: *Le Burkina Faso. Passé et présent*, Diallo H. et Bantenga M. W., PUO, p. 259-271.
- BLION R., 1996, « De la Côte d'Ivoire à l'Italie. Pratiques migratoires des Burkinabè et logiques d'états », *Studi Emigrp.azione/Etudes Migrations*, XXXIII, n°121, p. 47-67.
- BLION R., BREDELOUP S., 1997, La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais, in: *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions*, Constamin B., Memel-Fotê, (eds.), Paris, Karthala, p. 707-737.
- CISSÉ C., 2010, « Ordre colonial et mouvements de populations en Afrique occidentale française (AOF) : permanences et ruptures des trajectoires migratoires soudanaises en côte d'ivoire 1904-1960 », *Revue Ivoirienne d'Histoire*, n°16, 2010, p. 65-79.

- CONAPO, 2006, « Bilan global des migrations au Burkina Faso : panorama rétrospectif et tendances actuelles. Rapport final », *Symposium sur les migrations au Burkina Faso*, Ouagadougou, juillet 2006.
- DAVID P., 1980, *Les Navétanes : histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégambie des origines à nos jours*, Dakar, NEA.
- FAYE V., 2016, *Le travail agricole rural en milieux wolofs et sérères du Sénégal de 1819 à 1960*, thèse de doctorat, Université van Amsterdam.
- GERVAIS R., 1988, « Statistiques, langage et pouvoir dans la société coloniale », *Annales de démographie historique*, p. 57-65. DOI : <https://doi.org/10.3406/adh.1988.1682>
- Id.*, 1994, « Recensements en AOF : genèse et signification. Des exemples de la Haute-Volta coloniale », *Annales de démographie historique*, p. 339-354. DOI : <https://doi.org/10.3406/adh.1994.1877>
- KALING C., 2011, *La modernisation de la culture arachidière au Sénégal de 1930 à 1973 : enjeux économiques, sociaux et politiques*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Département d'histoire, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- KAMATÉ L., DJÉRÉ H. Z., 2019, « La main - d'œuvre portuaire et maritime en Côte d'Ivoire coloniale : 1893-1960 », *Revue Lettres, Sciences Humaines et Sociales*, n° 16, p. 135-153.
- KOBI J. A., 2020, « La main-d'œuvre voltaïque dans la Côte d'Ivoire forestière de 1932 à 1947 », *Revue Sciences et technique, Lettres, Sciences sociales et humaines*, vol. 36, n° 2, 2020, p. 195-214.
- KOBI J. A., 2019, « L'éclatement de la Haute-Volta et de la Côte d'Ivoire de 1932 à 1947 », *Afrika Zamani*, n° 27, 2019, p. 45-59.
- Id.*, 2007, *Le Syndicat Agricole Africain de Côte d'Ivoire (SAACI) et les mouvements migratoires (1944-1960)*, thèse de doctorat, Département d'histoire, UFR des Sciences de l'Homme et de la Société, Université de Cocody.
- KOHLER J. M., 1974, *Les mosi de Kolongotomo et la collectivisation à l'Office du Niger (Notes sociologiques)*, Paris, ORSTOM, Travaux et documents de l'ORSTOM, n°37.
- KOUDOUGOU S., 2010, « La diaspora burkinabè au Ghana : insertion dans la société d'accueil et liens avec le father's land », in: *Les enjeux autour de la diaspora burkinabè : Burkinabè à l'étranger, étrangers au Burkina Faso*, Zongo M. (dir.), Paris, L'Harmattan « Etudes africaines », p. 77-112
- KY-MAMIA, 1965, « La Haute-Volta exportatrice de main-d'œuvre », *Tiers-Monde*, t. 6, n°24, p. 1043-1047.
- LONDRES A., 1929, *Terre d'ébène (La traite des noirs)*, Paris, Albin Michel.

MANDÉ I., 2012, « Les figures de l'étranger d'Afrique de l'ouest en Côte d'Ivoire », *Migrations Société*, 2012/6 n°144, p. 41- 48.

Id., 1995, « Les migrations de travail des voltaïques. Une panacée pour l'économie ivoirienne de 1919 à 1960 », in: *La Haute-Volta coloniale. Témoignages, recherches, regard*, Massa G. et Madéga Y. G. (dir.), Paris, Karthala, p. 313-339.

MARCHAL J. Y., 1982, « Brève histoire du développement économique de la Haute-Volta », *Economie et Humanisme*, n° 265, p. 49-58.

MORABITO V., 2003, « L'action de l'Office du Niger en faveur du démembrement de la Haute-Volta et du déplacement des Voltaïques », in: *Burkina Faso. Cent ans d'histoire*, Madiéga Y. G. et Nao O. (dir.), t.2, Paris, Karthala, PUO, p. 1355-1384.

NAO O., 1977, « L'Office du Niger au Mali, d'hier à aujourd'hui », *Journal des africanistes*, t. 47, fascicule 1. p. 53-82.

N'GUESSAN et *al.*, 2018, « L'immigration voltaïque et le développement de l'agriculture dans le sud-est et le centre-ouest de la colonie de Côte d'Ivoire (1919-1959) », *Godo Godo*, n°31- p. 7-20.

ROBIN N., 2014, « Les migrations ouest- africaines : dynamiques temporelles et spatiales », in: *Questions de migrations et de santé en Afrique subsaharienne : recherches interdisciplinaires en France et au Japon*, Charbit Y. et Teiko M., Paris, L'Harmattan, p. 75-97.

OUATTARA K. M. et SAVADOGO B., 2023, « La voie ferrée : un moyen d'acheminement des forçats voltaïques vers la Côte d'Ivoire (1934-1960) », *Collection recherche et regards d'Afrique*, vol. 2, n°5, 497-533.

OUEDRAOGO S. N., 2017, *La migration des Burkinabè (Voltaïques) vers le Ghana (Gold Coast) de 1919 A 2010 : origines, gouvernance migratoire et stratégies d'intégration. De la recherche d'une couverture à la recherche des chaussures*, thèse de doctorat d'histoire, ED LESHCO, UJKZ.

Id., 1997, *Les enjeux politiques, économiques et sociaux des migrations voltaïques vers la Côte d'Ivoire à partir du cercle de Koudougou*, mémoire de maîtrise, Département d'histoire, FLASH.

PELISSIER P., 1997, « L'évolution des sociétés paysannes au temps de l'AOF », in: *AOF: réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960*, Becker C., Mbaye S. et Thioub I., Dakar, Direction des Archives du Sénégal, p. 675-681.

PICHÉ V., GREGORY J. et DESROSIERS D., 1981, « Migration et sous-développement en Haute-Volta : essai de typologie », *Cahiers québécois de démographie*, 10(1), p. 87-120.

SAINT-MARTIN Y.-J., 1981, « David (Philippe) : Les Navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégal, des origines à nos jours. Préface de L. S. Senghor », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 68, n°250-253, p. 499-501.

SARRAUT A., 1923, *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot.

SCHWARTZ A., 2003, « La politique cotonnière du gouverneur Hesling et la dislocation de la colonie de Haute-Volta en 1932. Et si l'inspecteur Sol s'était trompé ? », in: *Burkina Faso. Cent ans d'Histoire 1895-1995*, Madiéga Y. G. et Nao O., t.2, Paris, Karthala, PUO, p. 1289-1309.

Id., 1993, « Brève histoire de la culture du coton au Burkina Faso », *Découverte du Burkina*, SEPIA ADDB, Paris, Ouagadougou, 207-237.

SISSAO C. E., 2015, « La Haute-Volta dans l'économie coloniale, 1919 – 1960 », in: *Le Burkina Faso. Passé et présent* ; Diallo H. et Bantenga M. W., PUO, 217-257.

TIACOH C., 1981, « Historique de l'implantation en milieu forestier ivoirien (Bouaflé, Zuénoula) des villages de colonisation voltaïques de 1934-1938 », *Godo-Godo* n°6, p. 49-62.

TIQUET R., 2019, *Travail forcé et mobilisation de la main d'œuvre au Sénégal*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

TOPKA L. J., 2006, *Côte d'Ivoire. L'immigration des Voltaïques (1919 – 1960)*, Abidjan, Les éditions du CERAP.

YODA H., 2019, *Les colons d'origine voltaïque des villages de colonisation de la région de la Marahoue (Bouaflé et Zuenoula) : entre immigration et intégration de 1933 à 2010*, thèse unique de doctorat histoire, UFR, Sciences de l'Homme et de la Société, Université Félix Houphouët Boigny.